



En Loire-Atlantique, un éleveur met en cause les éoliennes après la mort de six de ses vaches

Par [Laurène Trillard](#)

Publié il y a 15 heures, mis à jour il y a 7 heures

Fabien Pineau, le 30 septembre 2024, à La Remaudière. Le parc composé de six éoliennes s'étend sur trois communes. *LT/Le Figaro*

REPORTAGE - Éleveur à La Remaudière, Fabien Pineau observe une dégradation de la santé de son troupeau, ainsi qu'une baisse de sa production de lait, depuis l'arrivée d'un parc éolien.

Le Figaro Nantes

Déjà six vaches mortes et une baisse massive de production de lait. Pour Fabien Pineau, installé dans la petite commune de La Remaudière (Loire-Atlantique), pas de doute : le problème provient des éoliennes. Il constate une dégradation conséquente de la santé de son troupeau depuis le début des travaux du parc. Le mât le plus proche se situe à 680 mètres de la ferme familiale qu'il reprend progressivement. À 29 ans, celui qui n'a jamais été particulièrement opposé aux éoliennes aurait aimé mettre son énergie à profit pour autre chose. En un an, il estime avoir perdu environ 100.000 euros. Après s'être confié dans les colonnes de L'Hebdo de Sèvre et Maine, *Le Figaro* l'a rencontré à son domicile.

Graphique papier et notes numériques sous la main, le voici en train d'exposer la chronologie des faits. En juin 2023, au moment où les fondations commencent à être coulées, ses 65 Prim'Holstein produisent quotidiennement 4 kilos de moins de lait qu'en temps normal. La venue d'un technicien en nutrition animale n'améliore pas les choses. À l'automne, les bovins fréquentent de moins en moins le robot de traite automatique. Le

«*fiasco*» commence réellement en décembre 2023, au moment du montage des éoliennes et avant leur mise sous tension un mois plus tard. Un premier animal décède subitement le 6 décembre et les problèmes sanitaires se multiplient : boiteries, mammites (infection de la mamelle produisant des cailles de lait) et montée de cellules dans le lait (plus il y en a, moins l'animal est en bonne santé). Pour limiter la casse, il doit aussi pousser lui-même les vaches au robot automatique, cet outil aussi précieux pour recueillir des données sur le comportement des animaux.

Faïlle souterraine ?

En janvier 2024, un géobiologue, dont l'une des missions consiste à déterminer les facteurs ayant une influence sur le bien-être et l'hygiène du vivant, intervient. Il observe des perturbations sous la terre qui dérangent les animaux, et proviendraient du secteur des éoliennes. «*Au moins une éolienne est placée sous une faille souterraine. Cela transmet des perturbations électromagnétiques aux animaux*», résume Fabien Pineau, dont le bâtiment est lui-même placé sur une fissure terrestre et une veine d'eau. Il regrette qu'il n'y ait pas eu d'étude géologique de réalisée. «*À chaque mise sous tension du parc ou hors tension, il y a une différence*», assure-t-il. Le 1er mai, alors qu'une panne immobilise le parc, la santé des vaches s'améliore. Aujourd'hui, l'éleveur demande un arrêt du parc 15 jours pour vérifier ses observations.

L'exploitant EnergieTEAM du parc des six éoliennes dont l'édification avait généré des contestations auprès des habitants, se dit à l'écoute pour trouver une solution. «*Malheureusement, j'ai l'impression qu'on s'oriente plus vers quelque chose à faire chez M.Pineau*», regrette toutefois la société, qui affirme n'avoir jamais eu de problème de la sorte jadis. Un diagnostic électrique du bâtiment a été fait à leur demande et l'éleveur a été prié de faire une mise aux normes d'équipotentialité. De bonne foi, celui-ci l'a fait et n'a pas vu les problèmes se résoudre. Actuellement, EnergieTEAM envisage comme solution une expertise du GPSE (Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole) pour avoir des «*données quantifiables et mesurables*». Selon eux, seul cela pourra prouver ce qu'il en est, et non la

géobiologie. De même, ils estiment que les travaux de fondation qui consistent à couler du béton n'ont pas pu avoir d'incidence. *«S'agissant spécifiquement du cas de la Remaudière, une réunion a été organisée en préfecture le 30 juillet entre les différents acteurs impliqués. Comme dans des situations similaires, l'intervention du GPSE a été préconisée»*, confirme en guise de solution la préfecture de Loire-Atlantique, qui a reçu en 2024 trois signalements relatifs à des parcs du département.

D'autres cas en France

De son côté, Fabien Pineau veut imposer ses conditions avant de signer le protocole GPSE. Après s'être renseigné auprès d'homologues ayant subi la même chose, il s'est rendu compte que ce dispositif n'a jamais donné raison aux éleveurs qui ont dû finir par partir. Il s'interroge aussi sur le financement de cette expertise par les *«fauteurs de troubles»* eux-mêmes. D'autant qu'il a lui-même déjà fait venir des professionnels interloqués. À commencer par le vétérinaire. Celui-ci observe que les vaches désertent certaines zones, potentiellement touchées par les fameuses perturbations électromagnétiques. S'il ne constate pas des symptômes spécifiquement liés aux éoliennes, le déficit immunitaire des animaux, tel qu'il ne parvient pas à les guérir, l'interroge tout de même. *«Cela pose question»*, estime Alexandre Coudray.

«Depuis des générations, la ferme a toujours vécu sans problème. La production de lait marchait très bien... La seule façon de prouver la relation de cause à effet est d'arrêter le parc», songe le premier adjoint au maire de La Remaudière Hervé Cremet, qui suit particulièrement le dossier. *«Je n'émet pas un avis, ce sont des faits qui me donnent un sentiment»*, poursuit-il. *«Quand on se renseigne, on s'aperçoit qu'il y a d'autres cas. Quand on retrouve les mêmes symptômes mot pour mot ailleurs, on se dit qu'il y a quelque chose, même si scientifiquement on ne peut pas tout démontrer. »*

“Ce qu'on peut certifier, c'est qu'avant l'implantation des éoliennes, l'élevage n'avait pas de problème. Maintenant que les éoliennes ont été implantées, les performances de l'élevage ont changé

Olivier Ranchy, géobiologue à la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

«On a eu Nozay en Loire-Atlantique. En Sarthe, un élevage de lapins est parti à cause d'hyperfréquences. Dans la Manche, des élevages ont été délocalisés car ils étaient trop près d'une ligne très haute tension. À un moment donné, par expérience, on voit que des élevages périlissent», alerte Olivier Ranchy, géobiologue à la chambre d'agriculture des Pays de la Loire et membre de la Confédération Nationale de Géobiologie. «Ce qu'on peut certifier, c'est qu'avant l'implantation des éoliennes, l'élevage n'avait pas de problème. Maintenant que les éoliennes ont été implantées, les performances de l'élevage ont changé. On voit les éoliennes, mais peut-être que ce sont les câbles ou le transformateur», suggère-t-il, en rappelant que les animaux sont dix fois plus sensibles aux perturbations que les humains.

«On nous enterre tranquillement», déplore Fabien Pineau, face aux élevages sommés de se délocaliser. «C'est le Pot de terre et le Pot de fer. À l'heure actuelle, il faut pouvoir faire cohabiter les nouvelles énergies avec un monde agricole ancré dans le territoire», reprend-il, soucieux de préserver une souveraineté alimentaire. Mardi, dans son discours de politique générale, Michel Barnier s'est engagé à poursuivre le développement des énergies renouvelables tout en tenant particulièrement compte des impacts de l'éolien. De quoi inquiéter les acteurs du secteur, mais peut-être rassurer leurs voisins.

[La rédaction vous conseille](#)

- Lien «hautement improbable» entre éoliennes de Nozay et troubles dans les élevages, selon l'Anses
- Ces éoliennes qui troublent le lait des vaches
- Un éleveur réclame l'interruption d'une antenne accusée de tuer ses vaches

Sujets

vache	eolien	eolienne
-------	--------	----------